

## POUR LES ELEVES DE 3<sup>ème</sup> COLLEGE

### CAMPAGNE DE BOURSES NATIONALES DE LYCEE 2023-2024

*Cette campagne s'effectue en deux périodes : l'une à la fin d'année scolaire, l'autre à la rentrée.*

- **Première période du 29 mai au 5 juillet 2023 :**
  - du 29 mai au 5 juillet 2023, les demandes de bourses au format papier pourront être déposées dans l'établissement d'origine (Collège) ou en ligne directement sur le portail Scolarité service (<https://educonnect.education.gouv.fr>) de votre académie avec votre compte EduConnect.
- **Deuxième période du 1er septembre au 19 octobre 2023 :**

*Les demandes pourront être déposées en ligne ou au format papier. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **19 octobre 2023**.*

*Sur le site du ministère, la [page « aides financières au lycée »](#) sur laquelle le formulaire papier de demande de bourse de lycée 2023-2024 est téléchargeable*

*Vous pouvez effectuer une simulation sur le site :*

*<https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-lycee-7511>, onglet les bourses de lycée.*

### **IMPORTANT**

La limite de dépôt des dossiers papier pour la première période est fixée au **5 juillet 2023**

Le dossier complété, signé et accompagné des pièces justificatives devra être retourné au service gestion soit :

- Par mail à : [pascale.moreno@ac-toulouse.fr](mailto:pascale.moreno@ac-toulouse.fr)
- Par courrier
- Ou remis à l'accueil de l'établissement

Le dépôt des dossiers **pour la deuxième période sera du 1<sup>er</sup> septembre au 19 octobre 2023.**